

Contrat d'engagements - Fruits
« Les paniers de la Sèvre » - Saison hivernale 2021

Le producteur	L'adhérent
Jean-Fabrice Mimeau	Nom :
La Jaudronnière	
79 310 Saint-Pardoux	Prénom :
06 88 45 53 07 / jean-fabrice.mimeau@orange.fr	

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements ci-dessous :

Engagements de l'adhérent :

- Pré-financer la production,

Engagements du producteur :

- Livrer chaque semaine des produits de qualité, frais, de saison, de sa production,
- Être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures,
- Être transparent sur ses méthodes de travail.

Engagements communs :

- Partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs...),
- Participer à la vie de l'association (Assemblée Générale, animations...)
- Faciliter les échanges entre producteur, adhérent et association

Les dates de distribution, le prix des produits et les modalités de paiement

Les distributions auront lieu les jeudis indiqués de 18h30 à 19h30 à la Maison de quartier des Brizeaux, 67 rue des Brizeaux, 79000 Niort.

Remplir le tableau avec les quantités souhaitées et la ligne totale avec le montant pour chacune des dates.

	Tarif	21/10/2021	18/11/2021	16/12/2021	20/01/2022	10/02/2022	17/03/2022	14/04/2022
Pommes 3kg	7							
Pommes 10kg	20							
Pétilant de pommes	3,8							
Pétilant de pommes (par 10)	36							
Jus de pommes	2,8							
Jus de pommes (par 10)	26							
	Total							

Les paiements se font par chèque (1, 2, 3 ou 6 chèques) à l'ordre de **Jean-Fabrice Mimeau**.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique...), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents et l'agriculteur partenaire.

Ce bulletin sera conservé par l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.

Fait à _____, le _____,

Nom et signature de l'adhérent

Signature du producteur